

DISCOURS DE M. HAUTECOEUR VŒUX 2019

Permettez- moi tout d'abord de saluer et de remercier toutes les personnalités ici présentes qui m'ont fait l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à notre invitation. Je ne les citerai pas à nouveau Daniel Piquet l'ayant fait dans sa présentation.

Je remercie tous les adjoints et conseillers municipaux ici présents, ainsi que tous les Ruminghemois et Ruminghemaises qui ont tenu à être parmi nous aujourd'hui.

-C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle nous tenons tous, mais aussi à laquelle j'attache personnellement beaucoup d'importance. C'est un moment de réelle convivialité et de rencontre incontournable, incontournable car c'est une rare occasion où nous avons la possibilité de faire un tour d'horizon sur la vie de notre commune et de notre action auprès d'un aussi large public. C'est également l'occasion après le discours de pouvoir dialoguer avec ceux qui en exprimerait le désir.

-Je remercie Daniel PIQUET pour la présentation des réalisations effectuées en 2018, et pour avoir résumé les événements et les travaux qui ont marqué la vie de notre commune durant cette année. J'y reviendrai bien entendu dans ce discours.

-Encore une fois, c'est pour les Conseillers Municipaux présents et moi-même une satisfaction de constater que vous êtes nombreux à avoir répondu à cette invitation.

-J'ai le plaisir de vous souhaiter une bonne année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

-Cette cérémonie, c'est avant tout l'occasion de vous remercier de votre intérêt ou de votre engagement, à quelque niveau qu'il soit en faveur de notre village et de ses habitants.

-Je désire également remercier tous les membres du personnel qui accomplissent leur travail avec dévouement et conscience professionnelle au service de nos administrés, je sais que je peux compter sur eux et je leurs en suis reconnaissant.

Après ces remerciements, je vous propose d'aborder ce qui nous préoccupent tous en premier chef : je veux parler de la vie de notre commune RUMINGHEM.

Vous le savez, nous sommes au terme de notre cinquième année de mandat et 2019 sera donc la dernière année de cette mandature. De ce fait vous procéderez à l'élection et au renouvellement du conseil municipal et de son maire en avril 2020.

La période des vœux c'est l'occasion de faire la rétrospective de l'année écoulée mais aussi de vous informer sur nos projets pour 2019.

Difficile de faire le bilan de notre gestion en 2018 sans commencer par le chapitre des investissements.

Nous avons entrepris de nombreux travaux, allant cette année encore, au-delà de nos engagements électoraux et nous continuerons jusqu'à la fin de cette mandature. A titre d'exemple, il n'était pas prévu d'acquérir la boulangerie ou des bâtiments pour le golf.

Nos axes principaux ont été l'aménagement de notre réseau routier. 2.8 Km encore réalisés cette année en sécurisant les déplacements, la construction d'un atelier municipal pour de meilleurs conditions de travail et de productivité, le remplacement de lampadaires vétustes par des lampadaires à LED et bien d'autres dépenses déjà évoquées par Daniel PIQUET, je ne reviendrai pas dessus.

Tous ces investissements ont vocation à apporter encore plus de confort et de bien être aux Ruminghemois de tout âge.

Comme je viens de l'évoquer, nous avons investi et rénové à un rythme exceptionnellement soutenu. Neuf cents mille euros ont été dépensés ou engagés au cours de 2018.

Ces investissements ont été financés en partie grâce aux 150 000 euros de subventions accordées par l'état et le département, subventions obtenues il est vrai non sans mal tant les procédures sont longues et fastidieuses pour nos petites communes.

Nous avons sollicité :

- La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
- La dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL)
- Le fonds d'aménagement rural et de développement agricole (FARDA)
- Le fonds de soutien dans le cadre de l'accompagnement des partenaires pour la maintenance des routes départementales en milieu urbain (GRMU)

et enfin la fédération départementale de l'énergie (FDE)

c'est donc cinq organismes différents pour un même objet qui est l'aide à l'investissement en communes rurales.

L'effort financier de notre commune a donc été de l'ordre de 750 000 euros.

Encore une fois, ce montant d'investissement est à rapprocher de la totalité de nos ressources annuelles. Elles oscillent entre un million cent et un million trois cents mille euros selon les années et ceci depuis 2014.

Avec cette somme il nous faut financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

C'est un effort sans précédent qui aura été réalisé en 2018 et ceci sans nuire à la qualité des services rendus aux Ruminghemois. J'en veux pour preuve que notre budget de fonctionnement a lui aussi progressé cette année, dû en partie à la forte réduction des contrats aidés et à la légère progression de la masse salariale.

C'est en puisant dans les ressources inemployées au cours des années précédentes que cela a été rendu possible.

Par conséquent, ne vous attendez pas à un rythme d'investissements de même nature en 2019. En effet on n'achète pas une boulangerie chaque année.

Nous reviendrons un peu plus loin sur ce que nous prévoyons et vous verrez que nous ne manquons pas de projets et d'ambitions pour notre commune jusqu'à la fin de cette mandature.

Avant d'évoquer ce que nous prévoyons pour 2019, je voudrais revenir sur plusieurs événements différemment appréciés et qui ont marqué la vie de notre commune au cours de 2018.

Le premier événement, c'est l'implantation d'une antenne relais projetée par TDF dans le but d'améliorer la couverture numérique du TGV mais surtout de RUMINGHEM.

J'ai fait l'objet de vives critiques au sein du conseil municipal et de la part d'une partie de la population au titre du principe de précaution sur les émissions d'ondes électroniques et sur la nuisance environnementale du fait de cette antenne.

Aujourd'hui, les tensions semblent apaisées. L'implantation de cette antenne ayant été éloignée et réalisée à environ 600 mètres de l'habitation la plus proche. Mais il subsiste encore quelques rancœurs chez une minorité de nos habitants.

En sera-t-il de même lorsqu'il faudra implanter la fibre ou quand ENEDIS installera les compteurs électriques communicants LINKY ? L'avenir nous le dira.... Et que penser de ceux qui se plaignent sans ménager leurs propos lorsque l'on effectue des travaux qui les gênent temporairement et aussi de ceux qui pour un rien se défoulent sur les réseaux sociaux ...

En tout cas ce que je retiens de cet événement, c'est que le principe de précaution pour notre population semble être un élément primordial dans le choix des décisions à prendre. Je saurai en tenir compte à l'avenir.

Le second événement, c'est la réhabilitation du golf menée promptement par l'association CAP-ENERGIE. Le golf a été officiellement inauguré le 24 novembre et rencontre déjà un vif succès auprès des golfeurs revenus en nombre et dont quelques-uns sont Ruminghémois.

Je vous rappelle que ce golf, propriété de la commune a été concédé à CAP-ENERGIE dans le cadre d'un bail emphytéotique de 30 années à compter du 1^{er} janvier 2018, CAP ENERGIE s'est engagé à construire un club –house incluant une salle de restauration et de réception.

Pour que cela soit mené à bonne fin, notre commune s'est portée acquéreuse du hangar et du chalet sur le terrain d'assiette auprès des porteurs de parts de la SCI propriétaire de ces biens. Cette acquisition devrait être réalisée au cours du 1^{er} semestre 2019.

Au terme de cette opération, la commune retrouvera la pleine propriété de tous les immeubles nécessaires à l'exploitation du golf avec ceux rachetés en 2018 Impasse Saint -Antoine.

Le troisième événement en 2018, c'est la réouverture de notre boulangerie.

Ce commerce est aujourd'hui pérennisé et brillamment tenu par M. LESUISSE et Mme ROUSSEL que je remercie pour leur dynamisme et leur compétence. Cette reprise d'activité n'aurait pas pu se faire sans l'intervention et l'acquisition des bâtiments par notre commune.

Dernier événement à évoquer, c'est la fermeture du cabinet du docteur WASCAT au 1^{er} janvier 2018. A ce jour nous n'avons trouvé aucun médecin susceptible de reprendre la suite. Ruminghem n'est malheureusement pas une exception. C'est un phénomène récurrent dans les communes rurales. La volonté affichée des pouvoirs publics et de l'agence régionale de santé est de faciliter le regroupement des activités médicales, au sein de maisons médicalisées pluridisciplinaires, dans les centres bourg ou dans les villes et cela au détriment des communes rurales, supprimant de la sorte la médecine de proximité pourtant indispensable à la population la plus fragile de notre village.

Autre sujet, on évoque actuellement dans les médias la lassitude de la plupart des maires. Je voudrais à l'occasion de cette cérémonie des vœux, vous faire part de la complexité grandissante du mandat de maire mais aussi de l'éloignement programmé des décisions au détriment de la proximité.

Toutes les lois et dispositions prises par les gouvernements successifs ont pour effet de transférer le pouvoir des maires ou des conseils municipaux au profit, entre autres, des communautés de communes. Les Ruminghémois, en tout cas ceux qui viennent me voir en mairie, ne comprennent pas ou supportent mal que je sois bien souvent obligé de leur répondre que je ne suis plus décisionnaire que les règles d'urbanisme ont évoluées avec la loi NOTRE, l'adoption du SCOT, du PPRI, du PLU intercommunal pour ne citer que ces réglementations.

Le maire que je suis devient de plus en plus le signataire de décisions prises par ailleurs et sur lesquelles j'ai très peu de prises, tout en gardant le pouvoir de police sur des décisions que m'échappent. Ajoutez à cela un niveau d'exigence et de services de plus en plus élevé

de la part d'une frange de la population, peu instruite de ces évolutions, un comportement trop souvent individualiste et tout cela dans un contexte de tension et où nos ressources et dotations sont en berne quand ce n'est pas en baisse d'année en année.

Vous comprendrez les causes du ras le bol et de l'exaspération de la plupart des maires.

La fonction de maire est de plus en plus complexe et difficile à exercer, si vous en doutiez, je vous le confirme.

Il est temps maintenant de vous énumérer les projets d'investissement pour l'année à venir.

Le budget d'investissement prévu pour 2019 devrait s'élever à environ 750 000 euros.

C'est un peu moins ambitieux que celui de l'année écoulée mais néanmoins significatif. Il sera encore supérieur au budget de fonctionnement.

Nous avons prévu, sauf événements imprévisibles, les travaux et dépenses suivantes :

- En premier lieu, la réfection totale de la rue Saint Antoine, entre le Petit Chemin de l'Église et le pont de la RD 217. Ce chantier comportera la construction d'un trottoir, la pose d'un assainissement eau pluviale capable de drainer les eaux de ruissellement jusque la rivière lors des fortes pluies et enfin la pose d'un enrobé sur la totalité de cette voirie en mauvais état.
- Nous prévoyons également dans la continuation des travaux que je viens d'évoquer, l'élargissement du pont reliant la rue Saint Antoine à la RD217 permettant aux véhicules d'aborder la RD217 et de se croiser sans risque. Pour les piétons, une passerelle sera installée pour desservir l'arrêt de bus en toute sécurité.
- Rue du centre : Nous procéderons à un reprofilage complet de cette rue entre la RD217 et le passage à niveau. Cette route avait été élargie en 2016 mais le gravillonnage n'a pas tenu.

- Petit Chemin de l'Église nous prévoyons d'élargir le trottoir depuis le parking récemment créé jusque la Place, de doubler l'assainissement eau pluviale et de refaire la chaussée en enrobé sur cette portion de route. Ces travaux sont rendus nécessaires en raison du risque encouru par les piétons du fait de l'étroitesse du trottoir existant. On en profitera également pour améliorer la résorption et l'écoulement des eaux en période d'orage et de forte pluie. Le travail de prévention contre les risques d'inondation démarrés en 2017 sera un chantier long et couteux qui s'étalera sur plusieurs années si l'on veut atteindre un risque proche de zéro sachant que ces travaux ne bénéficient d'aucune subvention de la part de l'agence de l'eau. Il s'agit maintenant de corriger les incohérences et les insuffisances liées au passé. La prévention contre le risque d'inondation nous concerne tous. Cela implique pour les habitants de restreindre le bétonnage à tout va autour des habitations, pour les agriculteurs de prendre en compte ce problème en adoptant des modes de culture susceptible de limiter les risques ou en curant régulièrement les fossés en dehors du domaine public et non gérés par le syndicat des wateringues par exemple, mais aussi pour les pouvoirs publics, de s'assurer que le PLUi et le PPRI soit respecté à la lettre alors que jusqu'à aujourd'hui, on n'avait pas toujours pris les précautions nécessaires pour éviter ou du moins limiter les inondations que nous avons connu ces dernières années.

Revenons aux investissements sur 2019.

Nous budgéterons également la dernière tranche de rénovation de l'éclairage public soit 55 lampadaires LED supplémentaires c'est au total 168 lampadaires qui auront été installés depuis 2016.

En ce qui concerne les équipements sportifs, nous prévoyons de remplacer la totalité de la

main courante dégradée et devenue dangereuse autour du terrain de football.

Nous envisageons également de refaire le revêtement du terrain de basket et de l'entourer d'une double piste de roller. Sur ce terrain nous étudierons la possibilité d'implanter un city stade, selon des modalités à débattre en conseil municipal, car les avis sont partagés sur ce qu'il y a lieu de faire. C'est néanmoins une demande récurrente de nos adolescents et de leurs parents. Il faut en tenir compte. Je comprends que la crainte de vandalisme puisse faire hésiter quelques élus car c'est un investissement important au regard de nos ressources.

D'autres travaux de renouvellement, d'embellissement et de mise aux normes sont prévus sur les bâtiments propriétés de la commune, je pense au bâtiment du BOBAR et de l'ancienne menuiserie, et à la pose d'un ossuaire et d'un caveau d'attente au nouveau cimetière.

Nous avons prévu d'acquérir un microtracteur de 36cv et nous équiperons en matériel pédagogique notre école, ceci dans le cadre du projet d'école numérique innovante et ruralité. Il s'agit principalement de tableaux interactifs et de serveurs reliés à des tablettes numériques individuelles.

Nous avons également envisagé de poser des caméras de surveillance au cœur du village dans la mesure où nous aurions pu obtenir une subvention en 2019. Malheureusement le seuil des dépenses subventionnables pour ce type d'investissement est de 20 000 euros hors taxes bien supérieur à ce que nous avons prévu. Ce seuil constitue encore un handicap pour nos petites communes rurales.

Autre sujet d'actualité, nous nous sommes préoccupés du devenir de la salle paroissiale et nous avons envisagé un moment l'acquisition de cet immeuble. Nous y avons pour

l'instant renoncé en raison du prix demandé par l'évêché et surtout des coûts liés de désamiantage, de démolition partielle et de mise aux normes de ce bâtiment destiné à recevoir du public.

Voilà succinctement résumé nos projets d'investissement pour 2019.

J'avais évoqué lors des vœux 2018, l'opportunité de construire des logements pour personnes âgées sur la zone d'extension prévue au PLUi Petit Chemin de l'Église. Nous avons dû y renoncer, car la société qui portait ce projet exigeait que la commune prenne en charge l'acquisition du terrain et la construction des réseaux et de la voirie.

Je garde néanmoins l'espoir qu'au cours de 2019 nous puissions trouver un promoteur social susceptible de construire des logements en lieu et place des bâtiments en ruine situés à proximité de l'ancienne briqueterie et derrière l'abribus. De nombreux contacts ont été pris avec l'appui de Monsieur le Sous-Préfet ici présent et que je remercie.

Je ne voudrai pas terminer ce discours sans évoquer la vie de notre école 136 élèves inscrits à compter du 2 janvier 2019 dont 50 en maternelle. Ils étaient au total 184 en 2014.

Depuis deux classes ont été fermées.

La dotation dévolue par élève est passée de 40 à 42 euros et la commune a prise en charge en 2018 une partie du coût du déplacement de la classe de CM1 CM2 au puy du fou.

Nous n'oublions pas pour autant nos personnes âgées : c'est 214 personnes âgées de plus de 65 ans qui ont bénéficié d'un colis de Noël bien garni. Ils étaient 198 en 2017 et plus de cent lors du repas annuel organisé le dimanche des rameaux.

Merci aux membres du CCAS qui apportent leur aide pour que cet événement soit une réussite.

A ce propos, l'évolution enfants scolarisés et personnes âgées est très préoccupante. En l'espace de 5 années, notre école a perdu 48 élèves et la population des plus de 65 ans a évolué de la manière inverse.

Ce phénomène est propre aux communes rurales et les causes sont bien connues de leurs maires, je ne reviendrai pas dessus.

Un mot sur le téléthon auquel notre commune a participé et organisé cette année par les communes de MUNCQ NIEURLET et RECQUES SUR HEM merci à ceux qui à la mesure de leur moyen ont contribué à faire en sorte que cette collecte nationale soit un succès.

Je terminerai ce discours en remerciant toutes les personnes et associations qui se consacrent dans leurs activités respectives au bien être des Ruminghémois. Je ne vais pas tous les citer ici j'ai bien trop peur d'en oublier.

Je remercie encore une fois les présidents, les membres des associations, les enseignantes qui s'impliquent aux services de tous et particulièrement au profit de nos enfants et de nos personnes âgées.

Enfin et c'est dans ma nature, je ne peux m'empêcher d'adresser un message aux éternels insatisfaits. Je voudrais qu'ils méditent sur le propos d'André MAUROIS, je cite: « le plus souvent on cherche le bonheur comme on cherche ses lunettes, quand on les a sur le nez ».

Pour conclure, nous continuerons à développer Ruminghem à la mesure de nos moyens en préservant le bien être de notre population, le charme et l'originalité d'une commune rurale tournée vers le tourisme et les loisirs. Ruminghem, malgré tout, ne manque pas d'atouts pour se développer et prospérer.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année mais avant de passer au pot de l'amitié et de la fraternité, je voudrais mettre à l'honneur cette année une personne qui travaille dans

l'ombre pour mettre en page et illustrer nos publications périodiques et le journal de Ruminghem avec l'aide de son époux Madame Camille WESSE. J'en profite également pour remercier mon épouse pour l'aide matérielle qu'elle m'apporte dans ma fonction de maire. Je les invite à me rejoindre.

Je vous invite maintenant à passer au pot de l'amitié et de la fraternité.